



11, rue de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1J5

**COMMUNIQUÉ DE MGR NOËL SIMARD**  
**pour diffusion immédiate aux paroisses du diocèse de Valleyfield**  
**7 janvier 2021**

---

**De la part du Gouvernement du Québec et de la Santé publique**, tel que présenté lors de la conférence de presse du Premier Ministre le mercredi 6 janvier 2021, voilà les consignes à respecter de façon très stricte par chacune de nos paroisses dans le diocèse de Valleyfield.

L'entrée en vigueur des directives de ce nouveau confinement se fera le **samedi 9 janvier** et sera valide jusqu'au **lundi 8 février 2021** :

- Couvre-feu à respecter de 20 heures à 5 heures tous les jours;
- Les lieux de culte seront fermés, exception pour la célébration des funérailles avec 25 personnes;
- Les employé.es seront en télétravail jusqu'au 8 février 2021. Le service d'entretien est un service essentiel. Veuillez fixer un horaire selon les besoins de la fabrique. Aussi il faudra remettre à cet employé une lettre justifiant son emploi et son déplacement si requis durant le couvre-feu.

**D'une façon pratique, le diocèse de Valleyfield vous conseille**

1. De rejoindre dès aujourd'hui les personnes déjà inscrites sur les registres des présences des semaines précédentes

*et*

de rejoindre les familles qui ont demandé une intention de messe particulière ou un baptême aux dates concernées :

- 1.1. pour signaler que l'église est fermée;
- 1.2. pour reporter un événement, ex. dans le cas d'un baptême;
- 1.3. qu'il n'y aura pas de célébration au cours de cette période (les intentions de messes seront alors reportées ultérieurement après entente avec le secrétariat de la paroisse)

*ou*

qu'il y aura une célébration eucharistique en virtuel soit

- sur Facebook (en lien avec l'identifiant de votre paroisse)
- sur ZOOM (il sera alors important d'obtenir l'adresse courriel des gens pour leur communiquer les informations nécessaires).

2. S'assurer de modifier votre message d'accueil sur la boîte vocale de la paroisse en y indiquant les nouvelles réalités et en donnant un numéro de téléphone pour les urgences, telles que les funérailles. Garder le contact avec les paroissiens – ex. : Feuillet paroissial, réflexion, réseau téléphonique...

3. Si vous avez des questions, vous pouvez en tout temps contacter le/la responsable de votre région pastorale :
  - Valleyfield : Hélène Desjardins [helenedesjardins12@gmail.com](mailto:helenedesjardins12@gmail.com)
  - Huntingdon: Helga Hertlein [h.hertlein@bellnet.ca](mailto:h.hertlein@bellnet.ca)
  - Beauharnois : Gaéтан Brault [gaetanbrault@hotmail.com](mailto:gaetanbrault@hotmail.com)
  - Châteauguay : Clément Laffitte [clementlaffitte@hotmail.com](mailto:clementlaffitte@hotmail.com)
  - Vaudreuil-Dorion-Ile-Perrot : Anne-Marie Dalcourt [annemariedalcourt@gmail.com](mailto:annemariedalcourt@gmail.com)
  - Soulanges : Cynthia Crevier [pasto.diocesaine@diocesevalleyfield.org](mailto:pasto.diocesaine@diocesevalleyfield.org)
  - Anglophone : Anne Coulter [acoulter@sympatico.ca](mailto:acoulter@sympatico.ca)
4. Pour le sacrement de l'onction des malades - pour les personnes en fin de vie - vous pouvez vous référer au site du Gouvernement du Québec en cliquant sur le lien suivant :  
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-pour-les-visiteurs-en-soins-palliatifs-et-de-fin-de-vie-covid-19/#:~:text=De%20fa%C3%A7on%20g%C3%A9n%C3%A9rale%2C%20le%20conjoint,personnes%20significatives%20%C3%A0%20la%20fois>
5. L'équipe du Centre diocésain demeure en service, en télétravail. Le site internet du diocèse vous offrira des ressources spirituelles à consulter et à partager.
6. Prière de vous référer au communiqué de Mgr Pierre Murray de l'AECQ pour d'autres précisions quant au confinement.

J'ai demandé hier soir à Mme Langelier de me préciser à quel moment les mesures annoncées hier entraient en vigueur. À partir de minuit, dans la nuit de vendredi à samedi, les mesures s'appliquent. Cela signifie que les messes anticipées du samedi après-midi doivent être annulées.

Par ailleurs, déjà plusieurs questions d'éclaircissement m'ont été posées :

1. Il est possible de capter et diffuser des célébrations à huis clos : il faut toutefois s'assurer que l'événement ne soit pas associé à un rassemblement. Donc, limiter au maximum le nombre de personnes au moment de la captation.
2. Les rassemblements extérieurs sont également interdits. Il n'est donc pas possible d'offrir une célébration « à l'auto » dans un stationnement, comme au cinéparc.
3. Les funérailles célébrées à l'église sont possibles, mais limitées à 25 personnes de la famille. Le ministre et les bénévoles requis pour la tenue de l'événement ne font pas partie de ce nombre maximum. Il serait prudent de recommander aux participants de porter le masque pour toute la durée de la célébration, et de ne le retirer que pour la communion.
4. Dans les situations de fin de vie, il est toujours possible d'offrir la célébration des derniers sacrements. Il faut alors assurer une coordination adéquate avec la direction des soins infirmiers de l'établissement.
5. Il est toujours possible de célébrer la messe dans les maisons religieuses. La chapelle doit bien entendu être fermée au public.
6. Le télétravail est obligatoire, sauf pour le personnel jugé essentiel au fonctionnement de l'organisme.
7. Les réunions de Fabrique doivent être reportées après la période de confinement. En cas d'urgence, il est préférable que les marguilliers se réunissent par téléconférence ou par visioconférence pour ne traiter que du point urgent.

8. Comptoirs de Saint-Vincent-de-Paul : les organismes communautaires peuvent maintenir leurs services. Il est préférable alors d'appliquer strictement les règles de distanciation, le port du masque et le lavage des mains.

Voici un lien utile qui explique les mesures : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

---

**Mgr Pierre Murray, C.S.S.** Secrétaire général 514-274-4323, poste 231

[www.evequescatholiques.quebec](http://www.evequescatholiques.quebec) [pmurray@evequescatholiques.quebec](mailto:pmurray@evequescatholiques.quebec)

Encore une fois, je sais que ces directives auront des conséquences pour la vie de nos paroisses et pour toutes les personnes impliquées dans ce défi à relever ensemble. Je fais appel à votre compréhension et à votre solidarité, et à être créatifs pour devenir porteurs d'une « *parole qui console* ».

En portant d'une façon particulière toutes les personnes touchées par cette pandémie, restons unis dans la prière et l'espérance de jours meilleurs.



+ Noël Simard, évêque